

Soutenez la Fédération Sportive et Culturelle de France faites un don !



Apporter son soutien à la FSCF qui est une association loi 1901 reconnue d'utilité publique, c'est devenir mécène et acteur de ses projets. Quel que soit le montant de votre don, votre participation sera décisive.

Une réduction fiscale avantageuse :

Votre don à la Fédération Sportive et Culturelle de France est déductible à 66% de votre impôt sur le revenu, dans la limite de 20% de votre revenu imposable (Article 200 du Code Général des Impôts). Pour chaque don effectué, la FSCF s'engage à vous fournir un reçu fiscal dans les plus brefs délais.

Ex : En donnant 1000€ vous déduisez 660€ de votre impôt sur le revenu, soit un coût réel de 340€.

Comment faire un don ?

Vous pouvez effectuer votre don ponctuel ou régulier par chèque à l'aide du formulaire suivant.

Oui, je soutiens les actions et les valeurs de la Fédération Sportive et Culturelle de France.

Nom :	Prénom :
Adresse :	
Code Postal :	Ville :
Tél :	E-mail :

→ Je souhaite faire un don de :

50€ (soit 17€ après réduction fiscale)

500€ (soit 170€ après réduction fiscale)

100€ (soit 34€ après réduction fiscale)

1000€ (soit 340€ après réduction fiscale)

300€ (soit 102€ après réduction fiscale)

Montant libre : €

→ Je souhaite apporter un soutien régulier à la FSCF :

Montant : €

Périodicité : Mensuel Annuel

Remerciement :

Je souhaite garder l'anonymat.

Je souhaite que mon nom figure parmi les donateurs de la FSCF.

Je renvoie ce formulaire accompagné d'un chèque à l'ordre de la Fédération Sportive et Culturelle de France dans l'enveloppe libre-réponse jointe.

La Fédération Sportive et Culturelle de France vous remercie de votre soutien et de votre implication.



Révéler la passion qui vous anime.

Date :
Signature :

Pour plus d'informations :

Arthur BOILEAU

Responsable juridique et financier

☎ 01 43 38 50 57

arthur.boileau@fscf.asso.fr